

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISOD

DU MARDI 12 JUILLET 2016

Présents : MM. BLASER Michel, BERTHOLINO Michèle, NICOT Karelle, LACROIX Arnaud, GRECO Corinne, GIRIE Isabelle, LACROIX Régis et BONIN Philippe

Absents excusés : MM. MORNICO Sonia et DAVID Julien.

Secrétaire de séance : Mme BERTHOLINO Michèle

Début de la séance : 20h30

ORDRE DU JOUR

SIDEC du Jura

Adhésion au service e-lum

Monsieur le Maire expose que le SIDEC propose à la collectivité la mise en œuvre de moyens mutualisés permettant d'améliorer les installations d'Eclairage Public et de respecter les engagements de la Charte « Eclairons Juste le Jura ». Ce service technique, baptisée e-lum ®, fait l'objet d'une convention d'adhésion entre la Collectivité et le SIDEC.

Il précise que la contribution d'adhésion pour ce Service est fixée à 18 Euros par an et par point lumineux pour l'année 2016 et sera revue chaque début d'année civile, suivant une formule de calcul spécifique. Monsieur le Maire propose au Conseil municipal l'adhésion à la Charte « Eclairons juste le Jura » et au Service e-lum.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, approuve l'adhésion de la collectivité à la Charte «Eclairons juste le Jura» et au Service e-lum ® proposés par le SIDEC et les conditions financières de la contribution annuelle. Il indique que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la collectivité pour l'année 2016. Enfin, il autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Travaux Relais du Lac et salle polyvalente

Contrôle technique et coordination SPS – choix du bureau d'études

Dans le cadre des travaux sur le Relais du Lac et de la salle polyvalente, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter un bureau de contrôle et de coordination SPS. Après examen des offres, le Conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis du cabinet Socotec, pour la partie « contrôle et vérification technique » uniquement, à la somme ht de 3.480 € pour l'hôtel-restaurant et 3.860 € pour la salle polyvalente. Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis et à engager la dépense correspondante. La coordination SPS sera lancée ultérieurement.

Foncier

Achat de parcelles forestières

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Lacroix Aimée, confirmant son accord pour la vente d'une parcelle forestière cadastrée section AD 39 « sur les brochets » au prix de 1200 € ttc. Après discussions, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir cette parcelle et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente.

D'autre part, le Conseil municipal donne son accord pour l'acquisition des parcelles appartenant à M. et Mme Espagnon (cadastrées B 09, B 56, B 126, B 128, B 182, B 203 et B 205), à la somme de 5250 €, frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

SYDOM du Jura

Présentation du rapport d'activité 2015

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du SYDOM du Jura.

Quelques points de repère :

1. Production

La production de déchets ménagers (hors déchèteries) représente 288 kg / habitant (baisse de 0.7 % par rapport à 2014) et se décline en 186 kg / habitant d'ordures ménagères résiduelles (bac gris), 60 kg / habitant de recyclables secs

(bac bleu et conteneur à papier) et 42 kg / habitant de verre. Ils ont été traités au même tarif que 2014 (soit moins de 80 € par habitant en moyenne).

179 kg / habitant ont été déposés dans les déchèteries, ce qui représente une baisse de 4.3 % par rapport à 2014.

2. Traitement

Recyclables : 14645 tonnes ont été triées au centre de tri, dont 9126 tonnes de papier. Le verre représente, quant à lui, 11340 tonnes. Le produit du tri est de 15.50 € par tonne collectée en bac bleu

Déchets ménagers (bac gris) : 50095 tonnes dont 80% ont été incinérés à Lons le Saunier, le reste sur d'autres incinérateurs régionaux. Le coût de traitement est de 97.40 € par tonne. L'énergie produite par la chaudière est de l'ordre de 93000 MWh dont 37% est valorisé (chauffage du centre de tri, réseau de chaleur de Lons-le Saunier, rachat par EDF).

Globalement, entre 2009 et 2015 et la mise en place, avec l'ADEME de Franche-Comté, du 1^{er} Plan Local de Prévention, l'objectif de réduction de -7% (-7.4% exactement) de la production de déchets (gris et bleu) a été atteint. A partir de cette année et le lancement du second plan (2016-2021), d'autres axes de sensibilisation vont être menés, notamment en direction du gaspillage alimentaire et vers un développement des techniques de compostage.

SIEA de la Mercantine

Validation du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau

Monsieur le Maire présente le RPQS 2015 qui est approuvé, à l'unanimité.

Finances

Décision Modificative n°1 – FPIC 2016

Monsieur le Maire présente l'objet de la Décision Modificative n°1 : il s'agit d'augmenter les crédits sur le compte 73925 (Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale – FPIC) pour permettre le remboursement du trop perçu qui s'élève à la somme de 7341 €.

Les écritures comptables sont donc les suivantes :

- Diminution de crédits à l'article 615231 « voirie »	- 1400 €
- Montant budgétisé 2015 à l'article 73925	6000 €
- Augmentation de crédits à l'article 73925	+ 1400 €
- Montant corrigé après DM à l'article 73925	7400 €

Après discussions, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide cette opération budgétaire. Il autorise Monsieur le Maire à engager la procédure comptable.

Personnel

Contrat de prévoyance labellisé – participation employeur

Ce point à l'ordre du jour est sans objet.

Matériel

Achat d'un broyeur – validation du devis

Monsieur le Maire présente les devis d'acquisition d'un broyeur.


Après discussions, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise CLAAS RESEAU AGRICOLE de Crançot, pour une faucheuse d'occasion de marque Nicolas, à la somme de 9.100 € ht (10.920 € ttc).

Questions diverses :

- Comptabilité générale : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les 3 collectivités (Commune, SIEA et SIVOS) sont passées à la dématérialisation des actes comptables (mandats, titres) depuis le 11 juillet 2016 et que les premiers envois se sont parfaitement déroulés.

Fin de la séance : 22h35




Michel BLASER, Maire